



LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE ARISTIDE BRIAND

CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE N°3 DU 11 FEVRIER 2020

2 RUE PIERRE SÉMARD
B.P. 3126 – 27031 EVREUX Cedex
☎ 02.32.23.69.00 * 📠 02.32.23.69.20
E.MAIL : 0270016W@ac-rouen.fr

Nombre de membres titulaires : 30
Nombre de présents titulaires : 22
Quorum: 16

Membres présents :

Membres de l'établissement siégeant de droit : M. Jean-Michel DIOT, Mme Elodie HEMARD, Mme Florence DAMERON, Mme Annie VOGEL, Mme Lila GHALI

Représentante de la collectivité de rattachement : Mme Chantal NUGUES-VILLETTE,

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation : Mme Cécile LAGOUANELLE, M. Benjamin GAUDRE, Mme Claire ESPINASSE, M. Perceval FRISON, Mme LE BONTE Christine, Mme Pascale DELAFENETRE-LUBAT, Mme Catherine BOUTTIER,

Représentants des personnels ATSS : M^{me} Maryline BARGE, Mme Sophie DELABARRE, Mme Sylvie VIGANNE,

Représentants des parents d'élèves : Mme Agnès BURNEL, Mme Anne-Laure REALLE, M. Jean-Marc ANCEAUME, Mme Christelle EXARE

Représentante des élèves : Mme Héloïse POLBOS, Mme Constance FOSSE

Membres excusés :

M^{me} Karène BEAUVILLARD, représentante de la collectivité de rattachement,
M. Michel MOLINA représentant de l'agglomération
Mme Alexandra FOSSEY, représentante des personnels d'enseignement
Mme Mylène LAGARDE, Mme Erika WYZLIC, représentantes des parents d'élèves

Membres absents :

Mme LEON, représentante de l'agglomération
Mme Eloïse VARILLON, personnalité qualifiée
Mme PELLET Marie-Noëlle, représentante des parents d'élèves
M. Merlin DEBEVE, Mme Alexya LEGRE, Mme Ilhem ETTAZAOUI, représentants des élèves

Nature des questions traitées :

Pages

I -	CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
II -	AFFAIRES FINANCIÈRES	4/7
III -	ORGANISATION SCOLAIRE	7/8
IV -	QUESTIONS DIVERSES	8/9

La secrétaire de séance

Le Proviseur

Sylvie VIGANNE

Jean-Michel DIOT

Monsieur le Proviseur, ouvre la séance à 17h35, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

Il présente également les excuses des personnes empêchées.

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance. M^{me} Sylvie VIGANNE, membre élue, représentante des personnels ATSS, se porte volontaire.

Monsieur le Proviseur donne lecture de l'ordre du jour de la présente séance et signale que des questions diverses ont été transmises en amont de la présente séance par les représentants des parents d'élèves et des personnels d'enseignement.

Monsieur le Proviseur soumet l'ordre du jour à l'approbation des membres,

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

I - CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 28/11/2019

Le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2019, transmis par voie électronique, est soumis aux voix pour approbation.

Monsieur le Proviseur sollicite les membres pour approbation du procès-verbal.

Votants : 22 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 22 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

II – AFFAIRES FINANCIERES

A. AFFAIRES FINANCIERES DU LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

1. CONVENTIONS – CONTRATS

Affiliation UNSS

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer les conventions suivantes :

Convention de prise en charge des de l'affiliation (80€) et l'achat des licences d'UNSS pour les élèves du lycée général et technologique pour un montant de 2 132,46€.

Votants : 22 Abstentions : Bulletins nuls : 0
Pour : 22 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

[Acte n° 2020/60](#)

T

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

Convention avec la Maison des Arts pour le dispositif « Dialogue entre les arts »

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer la convention avec la Maison des Arts Solange Baudoux pour la mise à disposition d'un atelier de gravure pour le Microlycée et l'organisation d'une séance avec Vincent Connétable (professeur plasticien) et Mme Cécile MARICAL dans le cadre du projet « Dialogue entre Arts » subventionné par la DAAC à hauteur de 1 200€.

L'autorisation est soumise aux votes :

Votants : 22 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 22 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

[Acte n° 2020/62](#)

T

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer la convention pour les interventions de M. Vincent Connétable dans le cadre d'un atelier gravure "dialogue avec les Arts" les jeudi 26 mars et 2 avril de 9h à 12h30 et le jeudi 9 avril 2020 de 9h à 12h pour un total de 600 euros (soit 60 euros par heure) et de Mme Cécile Marical artiste plasticienne au même dates et horaires pour un total de 600 euros (soit 60 euros par heure) pris en charge par le Rectorat (DAFIS) grâce à une subvention de 1200 €

L'autorisation est soumise aux votes :

Votants : 22

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 22

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

T

[Acte n° 2020/69](#)

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

✚ Convention d'hébergement

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable demande au Conseil d'Administration d'autoriser Monsieur le Proviseur de signer la convention avec le lycée Monet du Havre pour l'hébergement à l'internat de Melle Sarah CARLES en 1ère BPMDS du 15 au 27 mars 2020 dans le cadre de son stage à la BA 105 d'Évreux.

L'autorisation de signer la convention est soumise au vote :

Votants : 22

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 22

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

T

[Acte n° 2020/70](#)

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

✚ Contrat avec la société ALPHA FERMETURES

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur, de signer un nouveau contrat d'entretien pour un montant annuel de 1 200€ avec la société ALPHA FERMETURES pour les 4 portails automatiques du lycée et les portillons piétons.

Cette autorisation de signature est soumise aux votes :

Votants : 22

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 22

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

T

[Acte n° 2020/66](#)

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

✚ Convention avec le TANGRAM

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer la convention avec le TANGRAM pour la mise à disposition de la salle de conférence à titre gracieux afin d'assurer 3 spectacles dans le cadre du festival Dédales du 7 au 11 avril 2020.

L'autorisation est soumise aux votes :

Votants : 22

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 22

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

T

[Acte n° 2020/71](#)

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

✚ Convention de mise à disposition des locaux et du secrétariat pour le concours d'entrée aux grandes écoles E3A et CCINP prévu au printemps 2020

L'autorisation de signature est soumise aux votes :

Votants : 22

Abstentions :

Bulletins nuls : 0

Pour : 22

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

T

[Acte n° 2020/63](#)

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

✚ Convention intervenants extérieur

Convention pour une intervention le mercredi 18 mars 2020 pour les classes de DCG pour le défraiement des intervenants Mme Jézabel Couppey-Soubeyran et Mme Laurence Scialom.

L'autorisation de signature est soumise aux votes :

Votants : 22

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 22

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

T

[Acte n° 2020/65](#)

La convention est adoptée à l'unanimité des membres présents

Convention Ecole Ouverte

Reconduction du dispositif Ecole Ouverte pour des heures de soutien pour les élèves en 2019-2020.

L'autorisation de signature est soumise aux votes :

Votants : 22

Abstentions :

Bulletins nuls : 0

Pour : 22

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

T

[Acte n° 2020/73](#)

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

Convention avec le CFA Académique

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer la convention avec le CFA Académique de Normandie pour la mise en place de formation à destination des apprentis.

L'autorisation de signature est soumise aux votes :

Votants : 22

Abstentions : 7

Bulletins nuls : 0

Pour : 15

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

T

[Acte n° 2020/67](#)

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents

Marché transport

Madame la Secrétaire Générale- Agent comptable sollicite les membres du conseil d'administration afin d'avoir l'autorisation de signer le contrat avec la société KEOLIS pour assurer le transport des sorties scolaires avec une nouvelle grille tarifaire en fonction des horaires.

Un représentant des enseignants fait remarquer que la prestation sur PARIS assurée par la société MONDDIA Voyages était de meilleure qualité pour un tarif plus intéressant.

Un autre représentant des personnels d'enseignement demande si cette nouvelle tarification permettra de dégager une enveloppe financière pour d'autres sorties. Mme la Secrétaire Générale – Agent comptable répond que les sorties et voyages prévus pour l'année 2020 ont déjà subi l'augmentation liée aux nouveaux tarifs du marché. Par ailleurs le bilan sur la réalisation des sorties ne peut pas être fait avant la fin de l'année scolaire. Si des sorties prévues n'ont pas pu être réalisées, les montants dégagés sur l'enveloppe globale seront reconduits sur des sorties sur le 4^{ème} trimestre de l'année.

L'autorisation de signature est soumise aux votes :

Votants : 22

Abstentions :

Bulletins nuls : 0

Pour : 22

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

T

[Acte n° 2020/59](#)

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

2. DBM – DO

DBM pour remise gracieuse et admission en non valeur

Madame la Secrétaire Générale - Agent comptable sollicite les membres du conseil d'administration afin d'avoir l'autorisation de procéder à un prélèvement sur fond de roulement d'un montant de 157,62€ correspondant à une remise gracieuses pour un montant de 78,07€ (régularisation SHR pour 15 personnes) et une admission en non valeur avec certificat d'irrecevabilité pour le SRH d'un montant de 79,55€.

Et DBM pour virement de crédit entre services pour mise en OPC de pièce de réparation de l'auto laveuse pour un montant de 1 018€.

Cette DBM est soumise aux votes :

Votant : 22

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 22

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

T

[Acte n° 2020/64](#)

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

Information : budget 2020 en règlement conjoint

L'exécution du budget 2020 sera réalisée sous le contrôle du Rectorat. Une somme de 6 885,29€ est ajoutée en dépenses de fonctionnement (ALO/MAINTE/Ofourmob)

✚ **Information sur les DBM et DO** prises sur le budget 2019 du lycée afin de répartir les crédits de fin d'année pour régler des factures ou affecter les subventions Région :

- DBM 21 n° 17 et n°18 dépenses sur subvention Région
- DO 9,10 et 11 ajustement des dépenses pour paiement de factures de viabilisation
- DBM 21 n°19 ajustement des dépenses/recettes liées aux amortissements du matériel financé par les subventions Région
- DBM 21 n° 20 ajustement du montant des bourses nationales

B. AFFAIRES FINANCIERES DU GRETA DE L'EURE

✚ **Information : création d'une Unité de Formation par Apprentissage**

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer la convention avec le CFA Académique de Normandie pour la création d'une UFA sur le lycée A. Briand.

✚ **GRETA – DBM pour information**

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable informe les membres du conseil des DBM suivantes :

- DO 2, 3, 8 : Réajustement des dépenses de payes entre les différents vacataires et contractuels.
- DO 6 et 7 : Reversement crédits perçus pour le compte de la société Hermès
- DO 4 et 5 : réajustement des dépenses d'amortissement suite aux investissements de l'année 2019.

L'autorisation est soumise aux votes :

Votants : 22

Abstentions : 7

Bulletins nuls : 0

Pour : 15

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

T

[Acte n°2020/58](#)

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents

✚ **Nouveau régime indemnitaire** pour coordonnateurs et référents pédagogiques

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur d'appliquer le nouveau régime indemnitaire équivalent à 32 point d'indice brut (149,95€ brut par mois) pour les fonctions de coordonnatrice et de référente pédagogique pour Laure DELOUYE et Céline CHAUVIN.

L'autorisation est soumise aux votes :

Votants : 22

Abstentions : 7

Bulletins nuls : 0

Pour : 15

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

NT

[Acte n°2020/74](#)

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents

✚ **Gratification stagiaire GRETA**

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de verser une gratification à Mme Basma DAHNAOUI d'un montant de 2074,80€ pour la totalité de son stage en licence pro Marketing du 17 février au 12 juin 2020.

L'autorisation est soumise aux votes :

Votants : 22

Abstentions : 7

Bulletins nuls : 0

Pour : 15

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

NT

[Acte n°2020/72](#)

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents

✚ **Tableau des emplois GRETA**

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de valider le tableau des effectifs, les avancements d'échelons et les évolutions de carrière pour l'année 2019/2020.

La validation est soumise aux votes :

Votants : 22

Abstentions : 7

Bulletins nuls : 0

Pour : 15

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

NT

[Acte n°2020/75](#)

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents

Contrats : régularisation

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir la validation du Conseil d'Administration pour une série de contrats assez anciens (téléphonie, Internet...) dont il n'y a pas trace de passage en CA :

Pour la téléphonie et internet :

Contrat SFR, contrat ORANGE, contrat CTR, Niort Frères, BNP lease

Pour la reprographie : UGAP

Pour les assurances : La MAIF

Convention EEP : EURO'ENTENT

Pour hyper planning : Index éducation

Licences ressources numériques : Online formapro.

Cette proposition est soumise aux votes :

Votant : 22

Abstentions : 7

Bulletins nuls : 0

Pour : 15

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

T

[Acte n° 2020/76](#)

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents

III – ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

A. REGLEMENT INTERIEUR

Les membres du Conseil d'Administration ont été destinataires de la nouvelle version du Règlement intérieur de l'établissement suite à la mise en conformité demandée par les services juridiques du Rectorat (DAJEC).

Cette nouvelle mouture a été présentée en commission permanente le 30 janvier 2020.

La proposition est soumise aux votes :

Votant : 22

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 22

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

T

[Acte n° 2020/61](#)

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

B. REPARTITION DE LA DOTATION HORAIRE GLOBALE 2020-2021 :

A. LES EFFECTIFS :

Le Proviseur rappelle que la DHG est le nombre d'heures d'enseignement allouées par semaine. Elle est calculée par le Rectorat en fonction des structures et des effectifs.

Pour 2020/2021, les prévisions d'effectifs sont stationnaires. Néanmoins, la structure évolue avec la suppression de deux divisions, une en seconde et une en terminale.

Niveau seconde : effectif prévisionnel de 385 élèves et 11 classes.

Niveau première : Effectif prévisionnel de 417 élèves, 9 divisions en voie générale et maintien de 4 classes en STMG.

Niveau terminale : Effectif prévisionnel de 462 élèves, 10 divisions en voie générale et maintien de 4 classes en STMG.

Enseignement supérieur : 339 étudiants (BTS, DCG, CPGE).

Ces effectifs ont donc un impact sur le volume global alloué : 2033,30h. Ce volume d'heures se décompose en 1799,80 heures poste et 233,50 HSA.

Compte-tenu des horaires réglementaires, une marge de 356h est dégagée pour les options, tous les groupes allégés et l'AP.

Le Proviseur explique, qu'au regard des effectifs prévisionnels une structure est envisagée pour la rentrée suivante. Il n'en demeure pas moins que la situation n'est pas figée et que, pour l'heure, de nombreux éléments sont entachés d'incertitudes : effectifs accueillis en 2^{nde}, résultats aux examens, choix des enseignements de spécialités et des options...

B. OPTIMISATION DES MOYENS :

Compte tenu des éléments rappelés au-dessus, et de la réflexion préliminaire menée dans le cadre de la commission permanente, l'Équipe de direction présente la ventilation qui permet de mettre en place une structure et qui satisfait au mieux aux différents impératifs (respect des contraintes ci-dessus, effectifs moyens par division acceptables...).

LES OPTIONS : elles représentent au total 70h de la DHG

- LVC : arabe, russe (sauf en seconde), chinois et italien (23h)
- Langue ancienne : option cumulable avec une autre option (10h)
- Musique (8h) et arts plastiques (9h) :
- Classe européenne : maintien de l'existant, 1 groupe en allemand et 3 groupes en anglais répartis sur toutes les classes

- **Regroupement des options en 1^{ère} et Terminale**
- **Suppression de l'option management gestion en seconde et de l'option russe (fermeture du russe)**
- **Création de l'option Maths expertes et Maths complémentaires en terminale.**
- **Fermeture d'un groupe EPS en CPGE (2h)**

DNL :

Avec le rattachement au tronc commun des heures de DNL (sur une heure d'histoire-géographie), un élu des personnels d'enseignement fait remarquer que la gestion des classes de DNL sera très difficile avec des élèves « Européens » et d'autres qui ne le seront pas.

Madame la Proviseur Adjointe répond que les groupes seront établis sur la base du volontariat.

Enseignements de spécialités : au nombre de 9

- Histoire géographie
- Humanités
- Langue Littérature et Civilisations Etrangères
- Arts plastiques
- Musique
- Mathématiques
- Physique Chimie
- SVT
- SES

Il reste 4h73 non réparties et qui pourront servir à pour financer un groupe supplémentaire en cas de besoin.

Incidence sur les postes d'enseignement :

4 postes sont supprimés : 1 en espagnol, 1 en philosophie, 2 en mathématiques. Il faut noter que 3 de ces postes seront vacants suite à des départs en retraite.

C. MOTION

Un représentant des personnels d'enseignement de la liste Alter Briand, donne lecture d'une motion émanant des enseignants et des parents d'élèves expliquant le refus des enseignants de voter pour la DHG. Leur position concerne l'enveloppe allouée par le Rectorat et non pas la ventilation proposée par l'équipe de direction.

D. VOTE

Le projet de ventilation de la DHG 2020-2021 présenté par M. le Proviseur est ensuite soumis aux votes :

Votants : 22

Abstentions : 2

Bulletins nuls : 0

Pour : 8

Contre : 12

Refus de prendre part au vote : 0

T

[Acte n° 2020/68](#)

La proposition est refusée à la majorité des membres présents.

IV – QUESTIONS DIVERSES

La liste FCPE des parents d'élèves présente les deux questions suivantes :

- **E3C**

Pour éviter tout dysfonctionnement lors des prochaines épreuves E3C comme rencontrés lors de celles d'anglais, est il possible de mettre en place un protocole de vérification des installations audio et vidéo : création d'une fiche réflexe, vérification du matériel 1/2 heure avant l'épreuve, dispositif de secours....

Ces épreuves étant source de stress pour les élèves et pour leur permettre de "souffler un peu", est il envisageable de banaliser les cours les jours d'épreuves.

Madame la Provisure Adjointe répond les épreuves E3C se sont bien déroulées au lycée. L'organisation était correcte avec 100 salles d'examens prévues sur l'ensemble des épreuves. Les deux seules difficultés étaient dues à la mauvaise interprétation du sujet par un surveillant de salle et à la nécessité de recourir à d'autres surveillants, les professeurs prévus étant grévistes.

Un des personnels d'enseignement fait remarquer que pour certains sujets, les élèves n'avaient pas tous fait le programme en classe d'où une inégalité de traitement.

- **MANUELS**

Nos souhaiterions avoir connaissance du nombre d'élèves par spécialité prévu pour la prochaine rentrée pour nous permettre d'anticiper nos commandes de manuels.

Monsieur le Proviseur répond que la réponse a été donnée dans la DHG.

Question des deux fédérations de parents d'élèves PEEP et FCPE:

- **REDOUBLANTS DE TERMINALE**

Comment comptez-vous vous organiser pour accueillir les éventuels redoublants de Terminale? Comment seront ils intégrés dans la réforme (EDS et options) ?

Le Proviseur répond que l'étude des demandes se fera au cas par cas. Les spécialités seront choisies en fonction de la filière d'origine, ainsi que le bénéfice des notes. Il donne lecture de note service du 23 juillet 2019 qui donne en détail les mesures transitoires.

Questions de Mme Cécile LAGOUANELLE, représentante des personnels d'enseignement, pour la liste Alter Briand :

- **ENVELOPPE HSE**

1) Quel est le montant des différentes enveloppes d'HSE qui ont été attribuées au Lycée Aristide Briand pour 2019 et 2020 ? Quelles tâches ou activités doivent-elles rémunérer ?

A la date du CA, quel montant a été effectivement dépensé ? Et pour quelles activités ?

Le Proviseur répond que sur les 248 HSE allouées sur 2019-2020, il n'en reste que 15, la majeure partie des HSE ayant été attribuée aux PP de seconde à hauteur de 88 HSE pour l'orientation et pour les CPGE (TIPE) pour 114 HSE.

Un des personnels d'enseignement regrette que ces heures ne puissent être consacrées à des projets.

- **TICE - REPROGRAPHIE**

2) Nous demandons qu'une communication soit faite quant aux TICE et à la gestion des comptes photocopies, afin que les collègues sachent à qui s'adresser pour les besoins les plus courants (ex : comptes des photocopieuses ; gestion des difficultés des élèves à se connecter à leur session ; demande de publication sur le site du lycée ; etc.)

Le Proviseur répond que Mme CHOTIN et M. POTTIER sont les nouveaux référents TICE suite à la démission de M. BOQUET.

A partir d'octobre, la gestion des photocopieurs (codes, quotas) sera assurée par Mme POREE.

La validation des publications sur le site internet du lycée sera assurée par Mme VOGEL, DDFPT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.